

# L'Association Sportive pour tous... les professeurs

Vianney THUAL

Professeur d'EPS, Cossé-le-Vivien, (53)

*La mise en relation des disciplines au travers des dispositifs d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et d'Accompagnement Personnalisé (AP) au collège engendre la nécessité grandissante de collaborer entre équipes pédagogiques. Pourtant, parmi tous les dispositifs présents dans les établissements, l'Association Sportive (AS) reste une structure singulière souvent identifiée comme le « pré carré » des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS). Dans un contexte scolaire qui met l'accent sur la transversalité et le renforcement de la cohérence entre les enseignements, l'AS d'aujourd'hui ne peut pas se satisfaire d'un fonctionnement qui n'intègre pas la contribution de tous les acteurs de la vie d'un établissement. En tant que prolongement aux enseignements transversaux, objet d'étude pour les disciplines, ou dispositif associatif pour la cohésion, l'AS pensée pour tous les professeurs devient un outil éducatif qui permet de partager avec l'ensemble des personnels de l'établissement une vision élargie des apprentissages, du contexte professionnel et des relations entre individus.*



## L'AS : un outil à partager

Dans la constellation de dispositifs éducatifs qui occupe l'espace de l'École aujourd'hui, l'Association Sportive d'un établissement est une sorte « d'objet éducatif non identifié ». Statutairement, l'AS n'est soumise, ni aux obligations institutionnelles des programmes ni aux orientations promues par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Théoriquement, chaque équipe d'EPS peut construire son AS à partir d'une feuille blanche. C'est ce qui en fait sa singularité dans un système éducatif soumis aux normes et aux procédures. Dès lors, pour déterminer le projet et les contenus de leur AS, les enseignants débattent et confrontent leurs positions. Pour dynamiser la vie de l'AS, ils s'adaptent à l'ère du temps et innovent. Pour former les élèves à la pratique ou à l'encadrement, ils établissent leurs champs de compétences et les

Vianney THUAL, L'Association Sportive pour tous... les professeurs

Janvier 2018 - Partie 3 - Article 2 - page 1

coordonnent. En somme, pour bâtir l'AS de l'établissement, ils travaillent en équipe. De ce point de vue, il est donc possible de considérer l'AS comme un outil qui favorise l'émulation au sein d'une équipe, mais d'une équipe EPS essentiellement. Or l'enseignant d'aujourd'hui est amené « à se détacher de sa spécialité disciplinaire pour s'impliquer dans de nouveaux espaces transdisciplinaires, assumant ainsi pleinement sa polyvalence. Si ces évolutions ne se font pas sans difficulté ou réticence, elles apparaissent indispensables à la réussite de chaque élève<sup>1</sup> ».

De polyvalence et d'interdisciplinarité, l'AS en regorge, ne serait-ce que par la pluralité des contextes, des espaces et des modes de pratique qu'elle implique. Mais paradoxalement, les enseignants des autres disciplines privilégient les relations avec l'EPS dans le cadre des EPI et de l'AP. Cette contradiction naît peut-être d'une représentation particulière qui existe autour du statut de l'AS et des trois heures forfaitaires du professeur d'EPS. Pourtant, cette singularité relève plus de la supposition que de la réalité. En effet, un enseignant certifié d'une autre discipline peut aussi se trouver dans une configuration assez similaire, enseigner seize heures et compléter son service par deux heures d'AP. En poursuivant le raisonnement, il est intéressant de poser la question du sens de ce service complémentaire, finalement assez répandu. En présentant les heures d'AP ou le forfait AS comme des volants horaires dédiés à une forme d'enseignement différente dans un contexte autre, la contribution des professeurs d'autres disciplines devient plus évidente à leurs yeux. Une AS transversale impliquant tous les acteurs de l'établissement peut donc se construire autour de l'idée que l'AS est avant tout un dispositif pédagogique, qui comme son nom l'indique, est à la disposition de tous.

Le rapprochement entre l'AS et les autres disciplines, apparaît dans le contexte actuel, comme une nécessité. Face aux défis de la transversalité, de la cohésion et de la collectivité, les équipes éducatives des établissements ne peuvent pas s'octroyer le luxe de négliger certains outils dans la gamme existante. L'enjeu pour les enseignants d'EPS consiste alors à changer le regard porté sur l'AS pour faciliter son intégration dans les pratiques pédagogiques et plus largement, dans la dynamique collective de l'établissement.

---

## L'AS pour tous : une incitation au travail d'équipe

---

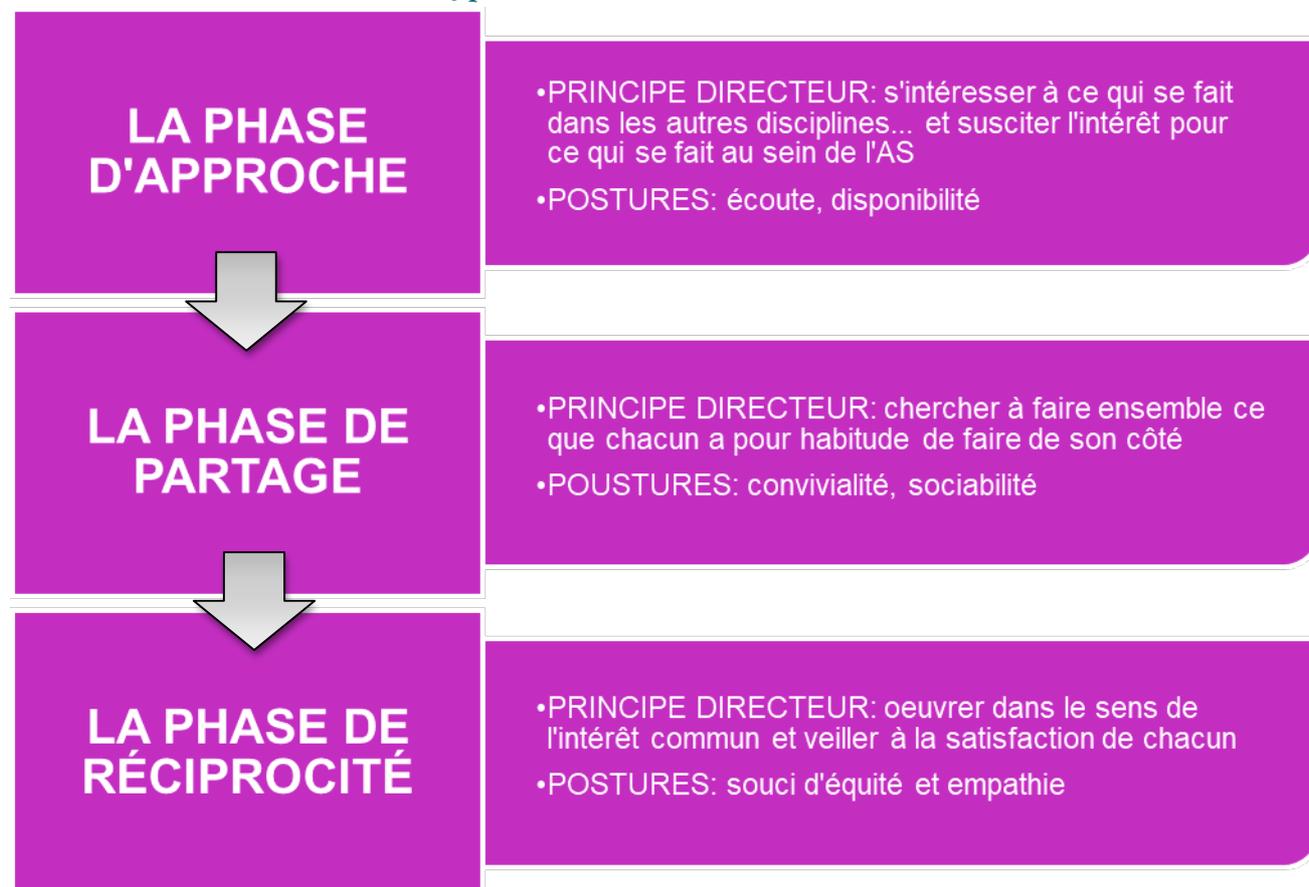
L'AS, en tant que dispositif, revêt les mêmes caractéristiques que l'AP ou les EPI, et constitue en ce sens un facteur déclencheur du travail en équipe. Pour les enseignants d'EPS qui ambitionnent de partager cet outil avec de l'ensemble de la communauté éducative, il est important de réfléchir à la manière d'inciter les équipes disciplinaires à investir ce dispositif. Or, de l'intention louable au départ, jusqu'à la réalisation, sinieuse en pratique, le long chemin qui se dessine a tendance à parfois décourager plus qu'à mobiliser. La démarche présentée ici propose donc une entrée progressive dans la construction d'une collaboration durable entre l'AS et les autres champs disciplinaires. La démarche est incitative et se compose de trois étapes successives : la phase d'approche, la phase de partage et la phase de réciprocité. Chacune des étapes précise le principe directeur et les postures sous-jacentes afin d'orienter les enseignants dans leur entreprise de rapprochement. Dans la première étape, l'objectif est de mettre en relation l'AS et les autres disciplines en identifiant les points d'accroches possibles. La seconde étape, la phase de partage, vise à faire évoluer les liens établis vers plus de profondeur en

---

<sup>1</sup> ROUBIEU (S.), « Professeur polyvalent : un nouveau métier au service des élèves », e-novEPS n°5, juin 2013

s'attachant à les entretenir et à en faire émerger de nouveaux. Dans la troisième étape enfin, l'effet recherché est d'installer une relation durable basée sur la réciprocité afin de développer un fonctionnement vertueux profitable aux intérêts de toutes les parties. En agissant de la sorte, l'équipe EPS traduit en actes une démarche volontariste destinée à stimuler le travail en équipe tout en manifestant positivement un attachement à des valeurs collectives susceptibles d'emporter l'adhésion des autres enseignants.

*Schéma 1 : la démarche incitative en 3 phases*



## L'AS : un outil très pratique

Concrètement sur le terrain, la démarche incitative ne se calque pas de façon mécanique. Par contre, elle s'exerce au quotidien, au gré des opportunités, en fonction des rapports qu'entretiennent les professeurs entre eux, l'important étant de respecter la progressivité du processus. Avec cette précaution, les enseignants d'EPS font l'effort de garder à l'esprit les postures adéquates à chaque étape : l'écoute et la disponibilité dans le cadre de l'approche, la convivialité et la sociabilité en phase de partage, le souci d'équité et l'empathie au stade de la réciprocité. Ils peuvent ainsi mobiliser cette méthodologie à bon escient en fonction de leurs interlocuteurs et du degré d'avancement dans les différentes initiatives qui se construisent.

Vianney THUAL, L'Association Sportive pour tous... les professeurs

Janvier 2018 - Partie 3 - Article 2 - page 3

---

## La phase d'approche

---

### S'intéresser à ce qui se fait ailleurs...

La variété des mises en œuvre dépend directement de l'intérêt que peuvent manifester les enseignants d'EPS à l'égard des autres disciplines. Dans ce domaine, les échanges de pratiques par observation mutuelle en classe sont particulièrement indiqués. Ils permettent une meilleure connaissance des pratiques de chacun et favorisent l'apparition des idées nouvelles.

Les enseignants des autres disciplines sont sans cesse à la recherche de supports pédagogiques pour construire leurs situations d'apprentissages (documents, vidéo, données). Les sources sont choisies d'abord pour leur intérêt pédagogique, mais il n'est pas interdit d'y ajouter un second intérêt. En géographie par exemple, l'enseignant peut choisir d'étudier une grande ville de sa région plutôt qu'une autre, au motif que l'identité culturelle y est forte et que les élèves s'y projettent davantage. Dans cette approche, l'AS qui s'adresse à tous les professeurs peut servir de support pédagogique dans les séquences. En Mathématiques, la notion de statistiques peut être traitée en totalité avec pour seul support les bases de données de l'AS. L'exploitation du nombre de licenciés, de garçons de filles, d'activités, mais aussi du taux de participation, des pourcentages, des évolutions années après années, autorise une quantité de combinaisons pédagogiques tout en assurant pour les élèves une connaissance et une compréhension plus approfondie de leur AS. Une sorte de « deux en un pédagogique » à usages multiples.

Dans le même esprit, l'enseignant en arts plastiques qui souhaite interpréter une œuvre, peut choisir la chorégraphie de la compagnie danse de l'AS. En technologie, un professeur qui a travaillé avec ses classes sur la conception d'un char à voile, peut organiser une sortie conjointe avec l'AS voile. En langue vivante enfin, la journée nationale du sport scolaire peut servir de support pour un travail d'expression ou de présentation de type « affiche promotionnelle ».

### ... et susciter l'intérêt sur ce qui se fait aussi

Les activités et les actions au programme d'une AS servent souvent de prolongement à ce qui est enseigné en EPS. La même démarche est observable dans les autres disciplines (chorale, club lecture, etc.). Cependant, il est beaucoup moins évident de constater ce genre de prolongement dans un projet transversal qui met en avant les compétences avant les disciplines. L'exemple des parcours éducatifs est significatif en ce sens, et jusqu'à preuve du contraire, les « clubs santé » ou les « ateliers citoyenneté » ne sont pas massivement installés dans les établissements. Pourtant, pour l'enseignant d'EPS qui connaît les potentialités de l'AS, les prolongements possibles sont identifiables de façon immédiate : pour un projet « parcours citoyen » en éducation morale et civique (EMC), le contexte du bureau de l'AS est approprié. Pour un projet « parcours santé » en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), l'AS Fitness peut être associée. Ou encore, pour un projet « parcours avenir » en Français, le rôle de « Jeunes reporters » de l'AS peut servir de situation d'apprentissage. L'objectif est que la construction du prolongement au sein de l'AS soit le fruit d'une coopération interdisciplinaire. Dans l'exemple de l'atelier Fitness, le travail d'équipe a vocation à enrichir le stade de l'animation, pour viser un stade supérieur intégrant la compréhension de l'activité, sa régulation et ses évolutions possibles.

L'équipe EPS peut donc mobiliser l'AS pour établir les connexions avec les projets menés par ses pairs dans d'autres disciplines. Sans révolutionner ce qui se fait déjà, il reste possible d'inciter à la réflexion afin de reconsidérer la coexistence des différents projets en partant du principe que la production de l'équipe est supérieure à l'assemblage des travaux individuels juxtaposés et qu'elle apporte un supplément d'âme<sup>2</sup>. Cette plus-value se traduit dans le cas présent par une production de contenus d'enseignements orientée vers plus de cohérence et de profondeur dans les objectifs, plus d'authenticité dans les mises en œuvre et donc plus d'ambition pour les apprentissages des élèves.

---

## La phase de partage

---

*« Les gens qui ont quelque chose en commun, qui partagent des expériences communes, ou tout simplement qui sont exposés souvent les uns aux autres ont tendance naturellement à former des liens d'amitié<sup>3</sup> ».* Le vécu de ceux qui s'impliquent dans l'AS, adultes ou élèves, confirme la validité de ce constat. Les liens relationnels qui se nouent entre individus génèrent un esprit collectif qui devient un atout lorsqu'il s'agit de se mettre au travail ensemble.

Dans cette perspective, l'AS pour tous les professeurs se veut fédératrice, dépassant le cadre du mouvement sportif au profit du cadre associatif, qui par nature, vise simplement à unifier. Concrètement, à la recherche de plus de convivialité et d'espaces de socialisation, les enseignants d'EPS s'autorisent à questionner la notion de sport<sup>4</sup> et donc la place des clubs « robotique » ou « échecs » au sein de l'AS. En effet, au même titre que les licenciés de l'AS, les élèves de ces clubs, apprennent, s'entraînent et participent à des compétitions. Les enseignants qui les encadrent, accompagnent, forment et se passionnent avec les élèves. Ces expériences gagnent à être partagées entre élèves et entre professeurs et ceci peut s'organiser aisément autour de quelques actions simples. Par exemple, créer des jumelages entre équipes (hand-ball et robotique) pour venir s'encourager mutuellement lors des compétitions en interne ou à l'extérieur de l'établissement. Instituer une « cérémonie de remise des récompenses » pour mettre en lumière les différentes sections et tous les acteurs investis. Tourner et monter un clip vidéo pour être diffusé lors des portes ouvertes. En définitive, la liste des déclinaisons possibles est infinie tant que l'intérêt ne réside pas dans l'action en soi, mais bien dans la dimension solidaire qu'elle véhicule, le brassage interindividuel qu'elle induit, le sentiment d'appartenance qu'elle cultive.

---

## La phase de réciprocité

---

La construction d'une relation de réciprocité en contexte scolaire est hautement souhaitable parce qu'elle contribue à installer un climat de confiance et d'enrichissement mutuel bénéfique à tous. Pourtant, si beaucoup d'énergie est déployée dans ce sens, l'objectif peine à se réaliser.

---

<sup>2</sup> HUOT (F.), « Travailler en équipe : entre pragmatisme et convivialité », *e-novEPS* n°5, juin 2013

<sup>3</sup> BAUMEISTER (R.F.), LEARY (M.R.) « The need to belong : desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation ». *Psychological Bulletin*, 117(3), 1995

<sup>4</sup> BESOMBES (N.), « Les jeux vidéo compétitifs au prisme des jeux sportifs : du sport au sport électronique », *Revue en ligne Sciences du jeu* n°5, 2016

Or, dans la démarche incitative décrite précédemment, le souci d'équité et l'empathie figurent parmi les postures qui construisent la réciprocité. En s'efforçant de les concrétiser les enseignants optimisent leurs chances de franchir un cap. Un exemple en vie scolaire permet d'illustrer ce propos.

La menace de privation d'activités au sein de l'AS sert parfois d'argument dissuasif face aux incivilités répétées de certains élèves. Il en va de même pour les sorties ou les voyages scolaires. L'AS qui implique tous les acteurs de l'établissement propose une autre vision. Une logique inversée qui consiste à prescrire l'AS pour ces élèves. Partant du principe que la mise à l'écart renforce davantage les frustrations et la marginalisation, l'idée ici est d'engager l'équipe éducative à évoluer d'une crispation sur les symptômes à une réflexion sur les causes. L'implication de l'élève au sein de l'AS met en valeur la dimension éducative de l'engagement<sup>5</sup> au dépend de la mise à l'écart qui n'est en réalité qu'un facteur de motivation extrinsèque et dont l'effet volatile a déjà été démontré<sup>6</sup>. Les modes relationnels basés sur la réciprocité constituent le niveau le plus aboutit d'une démarche d'incitation à la coopération. L'atteinte de ce degré d'interaction prend du temps, mais influe positivement sur les pratiques, avec souvent comme conséquence, des productions d'équipes consistantes et fonctionnelles.

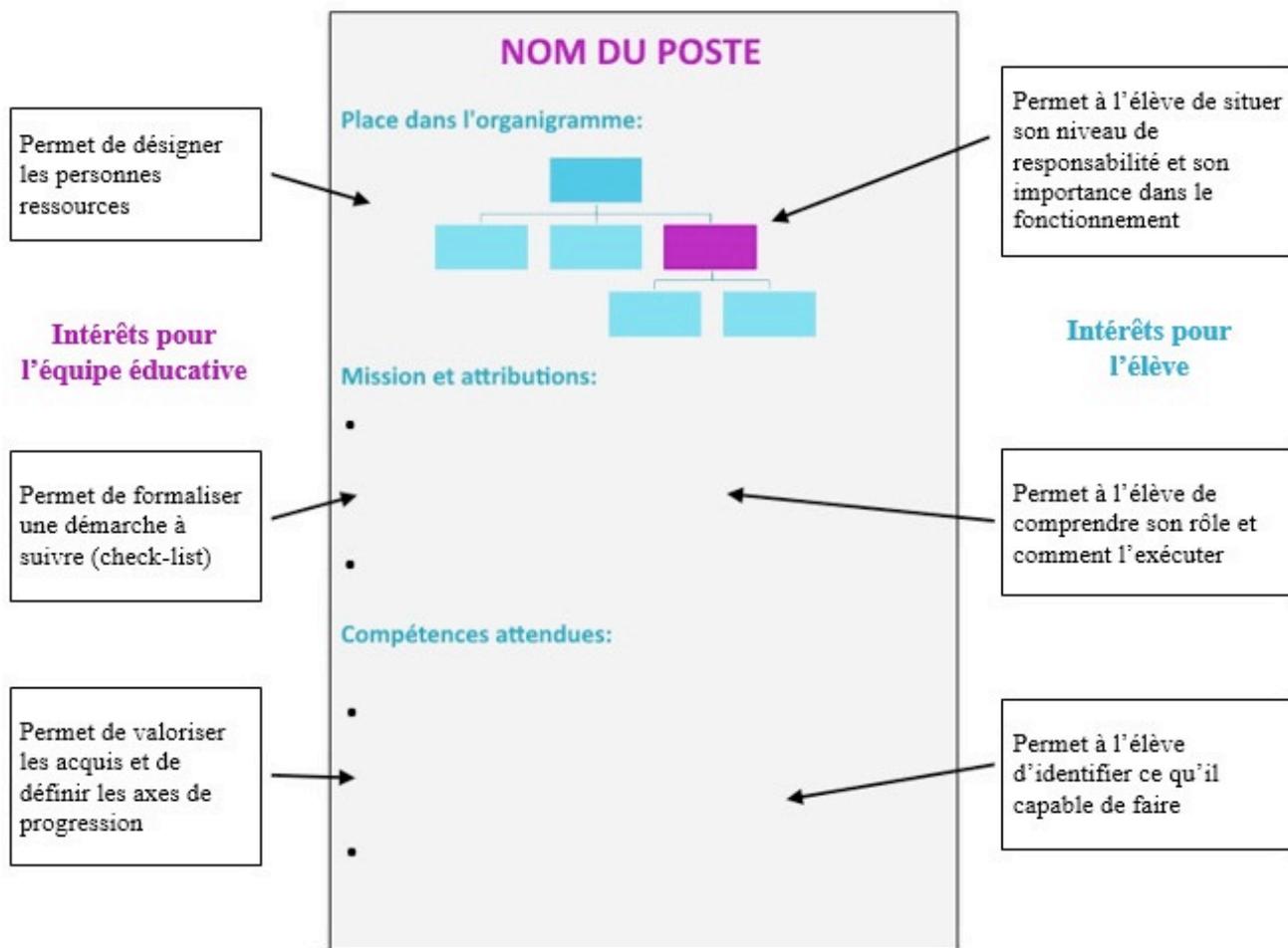
Dans le cadre du suivi d'un élève en vie scolaire, une équipe éducative peut se constituer (Conseiller Principal d'Education (CPE), assistants d'éducation, enseignants d'EPS, professeur principal), et réfléchir à la mise en œuvre d'un parcours individualisé dans lequel est prescrit une implication au sein de l'AS. Cette implication peut se construire sous la forme d'un rôle à occuper (secrétaire), d'une responsabilité qui est confiée (coach d'équipe pour un tournoi interclasses), ou encore d'un objectif à atteindre (qualifications en championnats UNSS). Pour la mise en œuvre, l'équipe éducative peut rédiger une « fiche de poste » qui explicite le rôle défini pour l'élève. Le CPE qui possède des compétences dans le domaine du recrutement et du management peut contribuer à la mise en forme de cette fiche : description du poste, missions, attributions. Les enseignants qui disposent, eux, de compétences didactiques peuvent y apporter leurs contributions sur le fond en précisant par exemple, les compétences travaillées, les modalités d'évaluation, la contribution aux parcours. L'élève, quant à lui, tire aussi bénéfice de ce travail de concertation à travers la qualité de ce qui lui est proposé et de l'attachement à préserver son intérêt propre. Le schéma ci-dessous illustre cette construction collaborative avec l'exemple d'une « fiche de poste ».

---

<sup>5</sup> EVAIN (D.), « L'Association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager », *e-novEPS n°14*, janvier 2018

<sup>6</sup> DECI (E.L.), RYAN (R.M.), « Handbook of self-determination research ». Rochester : University of Rochester Press. 2002

*Schéma 2 : exemple d'une «fiche de poste» pour un parcours individualisé*





## Conclusion

«La question du collectif et de la solidarité n'est pas à poser du côté de l'élève mais bien du côté des personnels. Comment construire de nouvelles solidarités au-delà des appartenances corporatistes et statutaires et surtout poser ensemble la question du comment faire<sup>7</sup>?». L'Association Sportive se situe au cœur de cette problématique. Si sa contribution au projet de formation de l'élève ne se discute pas, sa contribution au travail en équipe et à la solidarité entre membres d'un même établissement mérite d'être explorée. L'idée de « l'AS pour tous les professeurs » s'inscrit dans cette logique. A contre-courant des habitudes établies et en faisant preuve d'une méthodologie appropriée, les enseignants d'EPS peuvent, par le biais de l'AS, proposer un outil éducatif à disposition de toute la communauté scolaire, dans le but d'apprendre ensemble à faire ensemble. Un outil qui, dès lors, n'appartient plus entièrement aux professeurs d'EPS mais qui appartient à la communauté éducative toute entière<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> CANVEL (A.), « La responsabilisation et la solidarité par l'EPS et les pratiques de sport scolaire », *journée de réflexion sur la citoyenneté, Rectorat de Nantes*, 12 octobre 2017

<sup>8</sup> HEBRARD (A.) « Discipline à part entière et entièrement à part » in *L'EPS, réflexion et perspectives, Coédition Revue STAPS & Revue EPS*, 1986